

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 25 novembre 2015

CONSEIL DE PARIS
Conseil Municipal
Extrait du registre des délibérations

Séance du 23 novembre 2015

2015 DGRI 74 Adhésion à la campagne mondiale de la communauté Sant'Egidio « Villes pour la vie - Villes contre la peine de mort ».

M. Patrick KLUGMAN, rapporteur

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1115-1-1 et suivants ;

Vu le projet en délibération en date du 3 novembre 2015 par lequel Mme la Maire de Paris propose l'adhésion de la Ville de Paris à la campagne mondiale de la communauté Sant'Egidio « Villes pour la vie - Villes contre la peine de mort » ;

Sur le rapport présenté par M. Patrick KLUGMAN au nom de la 7^{ème} commission,

Délibère :

La Ville de Paris adhère à la campagne mondiale de la communauté Sant'Egidio « Villes pour la vie - Villes contre la peine de mort ».

La Maire de Paris,



Anne HIDALG